

VIVEA : LE FINANCEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ENTREPRENEURS DU VIVANT



Les missions de VIVEA

VIVEA accompagne les chef.fe.s d'entreprises du secteur agricole et leurs conjoint.e.s dans le développement de leurs compétences et le financement de leur formation professionnelle continue.



Mutualiser la collecte



Etudier les besoins en compétences des contributeurs



Orienter l'offre de formation sur les territoires



Acheter des prestations de formation



Rechercher et gérer des cofinancements



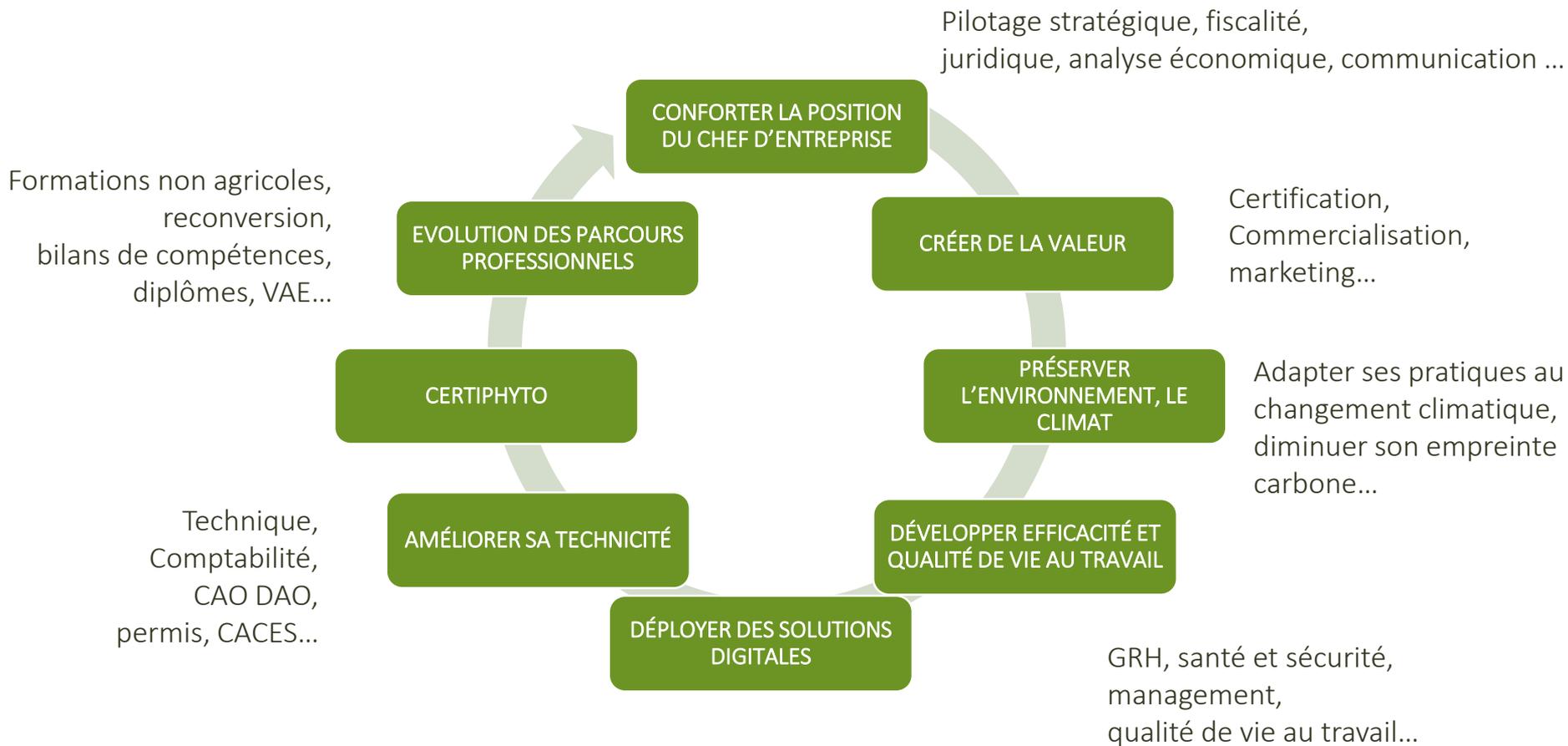
Les publics de VIVEA

- ▶ Chef d'entreprise agricole
- ▶ Conjoint ou collaborateur
- ▶ Aide familial
- ▶ Cotisant solidaire relevant du régime agricole
- ▶ Personnes en parcours à l'installation sous certaines conditions

Des secteurs de :

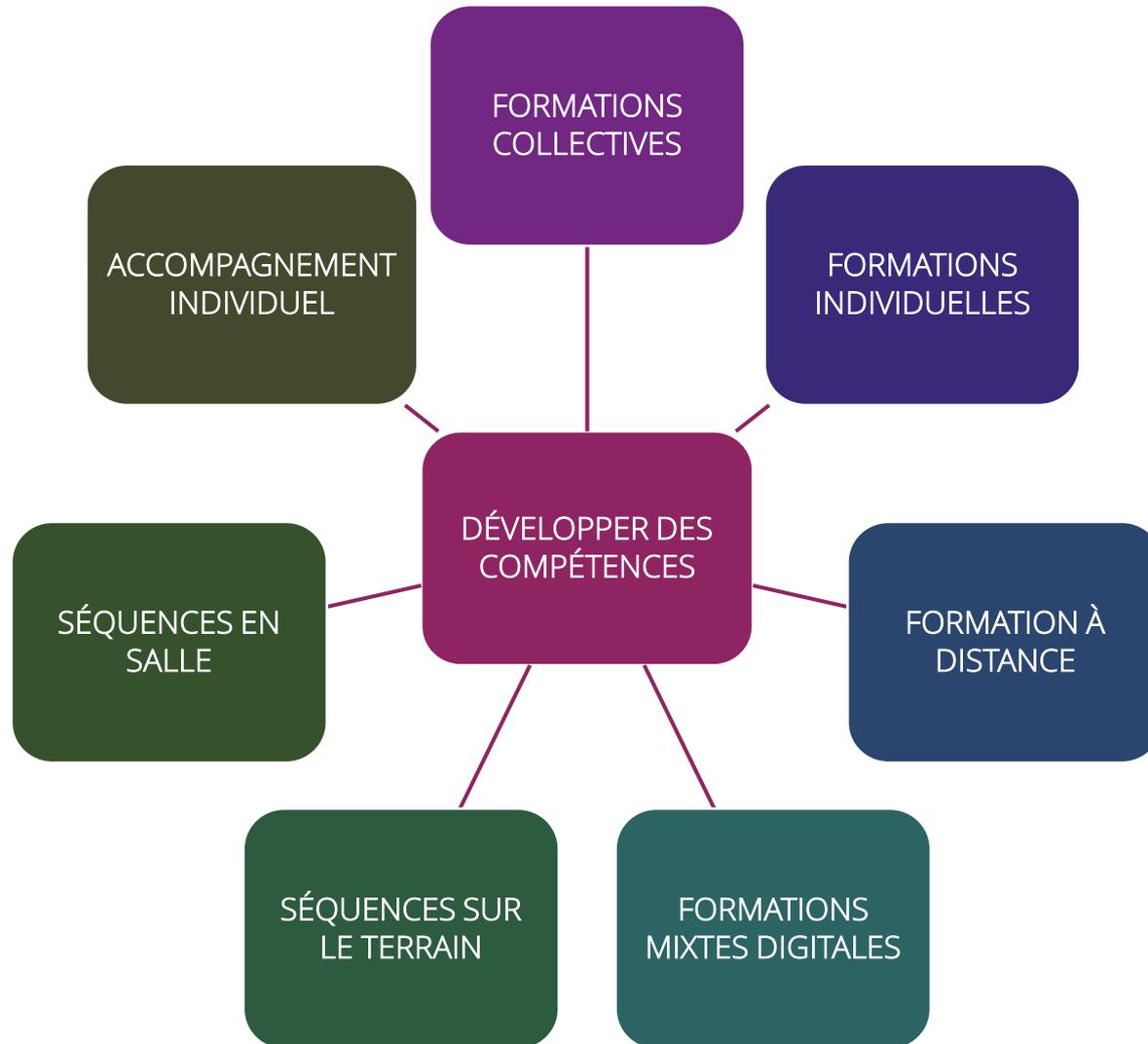
- ▶ L'agriculture
- ▶ Des entreprises du paysage
- ▶ Des entreprises de travaux agricoles et forestiers (sauf exploitants forestiers négociant en bois)
- ▶ Des entreprises du secteur du cheval (sauf ceux du spectacle et les loueurs d'équidés sans entretien ni préparation)

Quelles sont les formations financées par VIVEA ?



Retrouvez les formations agréées sur vivea.fr

Des modalités diversifiées



Support aux partenaires/opérateurs

Offre de services

Partenaires



Connaître l'accès à la formation

Analyser les besoins en formation

Formaliser une commande de formation

Mobiliser les entrepreneurs du vivant pour qu'ils se forment



LE CAHIER DES CHARGES FORMATIONS MAEC NORMANDIE



Public éligible

- ▶ Toute personne physique qui exploite directement une exploitation agricole.
 - Actifs non-salariés qui relèvent du régime agricole, à jour de leur cotisation MSA : chefs d'entreprise (y compris cotisants de solidarité à jour de leur cotisation VIVEA), conjoints collaborateurs et aides familiaux.
- ▶ Agriculteurs engagés dans une MAEC 23-27 ou non
- ▶ Priorité aux agriculteurs engagés dans une MAEC surfacique

4 à 15
participants
par action

Si un bénéficiaire est engagé dans plusieurs MAEC au cours de la programmation 2023-2027, la participation à une seule formation suffira.

Si un exploitant s'engage sur de nouvelles MAEC au cours de la programmation, il ne lui sera pas demandé de suivre à nouveau une formation.

Les formations devront être en lien avec les mesures souscrites.



Objectif général

- ▶ Définir les conditions de mise en œuvre des formations MAEC par les prestataires de formation
- ▶ Les formations proposées doivent répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic de territoire et aux cahiers des charges des mesures souscrites

Exposé des motifs

- ▶ Préciser comment la formation :
 - Répond à l'enjeu principal du territoire du PAEC
 - Répond aux nouveaux cahiers des charges des MAEC
 - Met en avant la mesure principale parmi les 11 thématiques



Durée des formations

- ▶ Minimum 4h par formation
- ▶ Les actions démarrées en année N doivent se terminer au plus tard le 31 mars de l'année N+1

Lieu et modalités de formation

- ▶ Les formations doivent se dérouler sur le territoire de la région Normandie
- ▶ Une même formation pourra regrouper des agriculteurs de PAEC différents, et de départements différents.
- ▶ Majoritairement en présentiel
- ▶ Formation mixte digitale (FMD) autorisée
- ▶ Formation 100% à distance non autorisée
- ▶ Accompagnement individualisé non autorisé

Une évaluation doit être réalisée pour évaluer la satisfaction et les acquis des stagiaires. Dans le cas de la formation mixte digitale, une évaluation sous forme de QCM en ligne est demandée.

Engagement de l'organisme de formation

- ▶ Le paiement de l'action de formation par VIVEA sera effectué après réception des pièces suivantes :
 - Les consentements des stagiaires dématérialisés ;
 - Le certificat de réalisation signé du responsable formation ;
- ▶ La feuille d'émergence, Signée par les participants, le formateur et le ou les intervenants, séance par séance (matin, après-midi, soirée) devra mentionner :
 - L'intitulé de l'action de formation,
 - Les dates de réalisation de la formation,
 - Les horaires des séances,
 - Les noms et prénoms du formateur et les coordonnées complètes de son organisme de rattachement,
 - Les noms et prénoms du ou des intervenants,
 - Les noms et prénoms des participants.

L'ensemble des pièces doit être envoyé par voie numérique via l'Extranet VIVEA au plus tard un mois après la fin de chaque action de formation.



Engagement de l'organisme de formation

Liste des bénéficiaires formation « MAEC HDF 23-27 »

- ▶ A faire remonter en fin de formation :
 - Aux opérateurs et/ou animateurs de PAEC concerné(s),
 - A la DRAAF Normandie.

- ▶ Modèle de tableau fourni par la DRAAF Normandie



Critères de sélection

- ▶ La cohérence du contenu et du déroulement de la formation avec les objectifs et les modalités pédagogiques ;
- ▶ Le respect des moyens d'encadrement et des autres critères définis dans le présent CDC ;
- ▶ Le prix (coût TTC heure/stagiaire.).



Thématiques

- ▶ Priorité 3 « Préserver l'environnement, le climat et le BE animal » - plafonné à 29€/h/stagiaire
- ▶ Priorité 6 « Améliorer sa technicité » - plafonné à 25€/h/stagiaire

- ▶ 11 thématiques permettant de couvrir l'ensemble des MAEC
- ▶ Les offres de formations doivent s'inscrire dans au moins une des 11 thématiques
- ▶ Le titre de la formation proposée est précédé de la mention « **MAEC Normandie 23-27** »

L'autonomie fourragère sur son exploitation : découverte

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Mieux apprécier l'intérêt des systèmes à l'herbe pour l'autonomie alimentaire de son élevage → Comprendre les clés d'organisation et d'optimisation du pâturage
Exemple de contenu	Cette formation doit comporter les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Rappel des objectifs et du cahier des charges de la MAEC herbivores et des points de vigilance- Intérêt des systèmes à l'herbe pour préserver son autonomie et améliorer sa résilience face au changement climatique- Stratégie d'utilisation des prairies dans le système fourrager et dans les rotations- Clés d'organisation et d'optimisation du pâturage- Réduire les impacts du pâturage, réduire la fertilisation minérale et les fuites d'azote, réduire les phytosanitaires sur la ferme
Durée	4h minimum

L'autonomie fourragère sur son exploitation : approfondissement

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Améliorer son système en approfondissant au choix les points suivants : l'IFT ou la gestion de l'herbe
Exemple de contenu	Cette formation doit comporter les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Rappel des objectifs et du cahier des charges de la MAEC herbivores et des points de vigilance- Module IFT : connaître l'outil IFT du MASA, réaliser un bilan IFT- Module gestion de l'herbe :<ul style="list-style-type: none">- Connaître la composition des prairies, choix des espèces et associations- Marges de progrès du rendement de l'herbe- Savoir gérer et optimiser le pâturage- Pistes d'actions pour améliorer la résilience de l'exploitation face au changement climatique
Durée	4h minimum

Améliorer la fertilisation azotée et réduire les fuites d'azote sur son exploitation : initiation

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Appréhender les techniques agronomiques de réduction des fuites d'azote
Exemple de contenu	Cette formation doit comporter les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Rappel des objectifs et du cahier des charges des MAEC eau et du principe d'équilibre de la fertilisation azotée- Connaître les leviers pour réduire les fuites d'azote :<ul style="list-style-type: none">- Types de rotations, cultures à BNI- Chargement et JPP, SAMO- Couverture des sols- Valorisation des déjections- Infrastructures agro-environnementales (IAE)
Durée	4h minimum

Améliorer la fertilisation azotée et réduire les fuites d'azote sur son exploitation : savoir interpréter ses résultats d'analyses de sol

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : <ul style="list-style-type: none">→ Appréhender l'intérêt des prélèvements de reliquats→ Connaître les étapes clés de prélèvements de reliquats→ Comprendre comment interpréter ses résultats d'analyse de sol
Exemple de contenu	Cette formation doit comporter les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Rappel du cahier des charges des 2 MAEC eau et du principe d'équilibre de la fertilisation azotée- Présentation des reliquats : intérêt pour adapter sa fertilisation azotée, calendrier- Techniques de prélèvement des reliquats (visite terrain - atelier de mise en pratique)- Modalités d'interprétation des résultats d'analyse de sol
Durée	4h minimum

Réduire les pesticides sur son exploitation à travers l'IFT : initiation

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Mieux apprécier les leviers et techniques alternatives pour réduire l'IFT
Exemple de contenu	Cette formation doit comporter les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Rappel du cahier des charges des MAEC concernés par l'IFT, points de vigilance- Connaître l'outil IFT, réaliser un bilan IFT- Connaître les techniques et leviers (choix des variétés, rotations, diversification...) pour réduire l'IFT et leur impact économique
Durée	4h minimum

Réduire les pesticides sur son exploitation à travers l'IFT : approfondissement

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Approfondir une technique de réduction des apports / transferts de pesticides
Exemple de contenu	Cette formation doit comporter les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Rappel du cahier des charges des MAEC concernés par un objectif de réduction de l'IFT- Au choix (4 possibilités) :<ul style="list-style-type: none">- Désherbage mécanique : grands principes, principales techniques- Infrastructures agro-écologiques (IAE) : intérêts, typologies, localisation- Cultures à bas niveau d'impact (BNI) : intérêts, variétés- Combinaison des deux modules : BNI + désherbage mécanique
Durée	4h minimum

Arboriculture : réduire l'usage des produits phytosanitaires

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Appréhender les techniques de lutte biologique en arboriculture
Exemple de contenu	Cette formation doit au moins aborder les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Rappel du cahier des charges de la MAEC arboriculture- Présentation des techniques de lutte biologique en arboriculture reconnues au niveau régional par le cahier des charges de la MAEC arboriculture- Présentation de l'intérêt de l'élevage en verger
Durée	4h minimum

Comment favoriser la biodiversité sur son exploitation

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Approfondir les itinéraires techniques de gestion durable des espaces riches en biodiversité
Exemple de contenu	Cette formation doit au moins aborder les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Rappel des cahiers des charges et des points de vigilance- Au choix :<ul style="list-style-type: none">• Gestion durable des haies• Préservation des zones humides• Gestion des prairies pour favoriser la biodiversité• Gestion des Landes
Durée	4h minimum

Comprendre les enjeux environnementaux de son territoire et la contribution de son exploitation à ces enjeux

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Appréhender les pratiques agricoles pouvant être mises en place pour favoriser la biodiversité et participer à la reconquête de la qualité de l'eau
Exemple de contenu	Cette formation doit au moins aborder les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- rappel des cahiers des charges des MAEC à enjeu eau et biodiversité- Présentation des enjeux environnementaux du territoire (eau, biodiversité)- Présentation de pratiques agricoles (sur proposition de l'OF en lien avec l'opérateur territorial de PAEC)
Durée	4h minimum

Entretien des couverts prairiaux et/ou d'intérêt faunistique et floristique (IFF) sur son exploitation

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : → Entretien des couverts d'intérêt faunistique et floristique sur son exploitation
Exemple de contenu	Cette formation doit au moins aborder les éléments de contenu suivants : <ul style="list-style-type: none">- Intérêts écologiques et agronomiques des couverts prairiaux et/ou IFF- Choix des espèces composant le couvert et intérêts pour la biodiversité- Modalités d'implantation, d'entretien et de renouvellement du couvert et impacts de ces modalités sur la biodiversité
Durée	4h minimum

Aménager et entretenir les Infrastructures Agroécologiques sur mon exploitation

Exemple d'objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de : <ul style="list-style-type: none">→ Comprendre l'enjeu de préservation des infrastructures agroécologiques (IAE)→ Entretien et valoriser les IAE de son exploitation en faveur de la biodiversité (au choix) :<ul style="list-style-type: none">- Constituer et entretenir un réseau de haies- Entretien les arbres de mon exploitation- Restaurer et entretenir les mares de mon exploitation- Entretien les fossés de mon exploitation
Exemple de contenu	Cette formation doit au moins aborder les éléments de contenu suivants, au choix : <ul style="list-style-type: none">- Rappel des objectifs et du cahier des charges des MAEC concernées- Enjeux des IAE et services écosystémiques- Fonctionnement de l'arbre- Plantation, entretien, taille des haies- Valorisation des haies et arbres de son exploitation (carbone, bois énergie...)- Agroforesterie en grandes cultures et en élevage, conception d'un projet agroforestier en élevage et GC- Espèces patrimoniales des mares- Restauration et entretien des mares- Entretien des fossés
Durée	4h minimum

Vos contacts en région

Départements 14-61-50	Départements 27-76
Hélène STEPHAN 06.75.66.49.23 h.stephan@vivea.fr	Barbara KUBIK 06.07.71.27.15 b.kubik@vivea.fr

QUESTIONS ?



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

